
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 10 février 2025

Résolution: CA25 22 0011

Résolution d'appui aux travailleuses et aux travailleurs d'Amazon au Québec

ATTENDU QUE l'entreprise Amazon a annoncé la fermeture soudaine et sans consultation de tous ses entrepôts au Québec, mettant à pied des milliers de travailleuses et de travailleurs, souvent à statut précaire, et ce, sans véritable plan de transition ou de soutien;

ATTENDU QUE la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et d'autres organisations de défense des droits des travailleurs ont dénoncé les pratiques antisyndicales d'Amazon et sa décision d'abandonner des milliers d'employé(e)s sans dialogue préalable avec les parties prenantes;

ATTENDU QUE plusieurs administrations municipales et nationales dans le monde ont déjà mis en place des politiques de restriction ou de boycott des services d'Amazon en raison de ses pratiques antisyndicales et de ses impacts sociaux et environnementaux;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal et l'arrondissement du Sud-Ouest ont la responsabilité d'encourager un développement économique fondé sur des pratiques équitables, durables et respectueuses des droits des travailleurs et travailleuses;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal a mis à jour son encadrement d'achat sur les places de marché virtuel de sorte que les achats chez Amazon sont dorénavant exclus;

ATTENDU QUE Montréal est une ville d'entrepreneur(e)s et de commerçant(e)s indépendant(e)s, et qu'il est essentiel de soutenir les entreprises locales qui respectent les normes du travail, paient leur juste part d'impôts et contribuent à l'économie de proximité;

Il est proposé par Craig Sauvé, Tan Shan Li et Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé, Tan Shan Li et Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

Que l'arrondissement du Sud-Ouest exprime officiellement sa solidarité envers les travailleuses et travailleurs affectés par la fermeture des entrepôts d'Amazon et s'engage à collaborer avec les organisations syndicales et les organismes de développement économique afin d'explorer des solutions pour leur réemploi et leur reconversion professionnelle;

Que l'arrondissement du Sud-Ouest demande au gouvernement du Québec et au gouvernement du Canada d'adopter des mesures législatives plus strictes afin d'encadrer les pratiques des multinationales comme Amazon, notamment en matière de droit du travail, de fiscalité et de responsabilité sociale;

Que l'arrondissement du Sud-Ouest encourage la population du Sud-Ouest à cesser de consommer auprès d'Amazon et à privilégier les commerces locaux, les entreprises indépendantes et les coopératives afin de renforcer l'économie locale et de soutenir des pratiques d'affaires équitables et durables;

Que l'arrondissement du Sud-Ouest se conforme aux directives mises en place par la Ville de Montréal en matière d'approvisionnement concernant Amazon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.09

Craig SAUVÉ

Maire suppléant

Daphné CLAUDE

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 12 février 2025